

Je suis PARENT

- Mon enfant n'est pas motivé-e pour le lycée ...il/elle a des difficultés scolaires, décroche, a du mal à s'adapter aux exigences. Que faire ?
- Mon enfant n'a pas de projet : est-ce grave ? Il a beaucoup d'idées et n'arrive pas à choisir. Projet rêvé/projet réalisable : quelles perspectives ?
- Nous n'arrivons pas à repérer les différentes filières d'études après le bac et leurs objectifs

Je suis ELEVE

- J'aimerais réfléchir à qui je suis
- J'aimerais discuter de mon orientation, de mes intérêts ...
- J'aimerais savoir ce qui m'est possible de faire après le lycée
- J'ai des difficultés scolaires, je ne sais pas comment faire.
- J'ai plein d'idées de métiers, est-ce important de le choisir aujourd'hui ?
- Je n'ai aucune idée d'études ou de secteurs professionnels.
- Je n'aime pas le lycée, je m'ennuie
- Je ne suis pas motivé(e) par les cours, je n'arrive plus à y aller

Le rôle du Psychologue de l'éducation nationale auprès des familles

- ▶ Apporter **une aide et une écoute pour que le jeune se sente au mieux dans sa scolarité** (adaptation aux exigences du lycée, difficultés d'apprentissage, prévention du décrochage scolaire).
 - ▶ **Participer au suivi des élèves en vue de favoriser leur réussite et l'investissement scolaire**, en concertation avec les équipes de l'établissement (enseignants, infirmière, CPE, équipe de direction, assistante sociale scolaire, ...).
 - ▶ Proposer à l'élève et/ou à la famille des **entretiens individuels de conseils en orientation scolaire et professionnelle** : accompagner l'élève dans l'élaboration de ses projets, la construction de son parcours d'études à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.
 - ▶ Effectuer éventuellement **des bilans psychométriques**, à la demande des membres de l'équipe éducative ou de la famille, afin d'évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif pour des élèves rencontrant des difficultés scolaires, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire. Ce bilan peut permettre de donner un éclairage à la famille et à l'équipe éducative (avec l'accord de la famille). Il peut également être demandé à la famille dans le cadre d'aménagements de la scolarité (troubles des apprentissages-PAP, dossier MDPH-PPS).
- Ce que le/la psychologue éducation nationale ne fait pas : thérapie, soin, pédagogie.***

Vous vous posez des questions...

Venez nous rencontrer
au lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation(CIO)

Permanences au lycée du Bois d'amour

Nadia LEMASSON nadia.lemasson@ac-poitiers.fr
Les mardis de 14h à 18h & les mercredis de 9h à 12h (semaines impaires)

Emmanuelle GUAIS emmanuelle.guais@ac-poitiers.fr
Les jeudis de 9h à 17h

La prise de RDV s'effectue par votre enfant en s'inscrivant directement sur notre planning affiché sur le tableau proche de notre bureau (1^{er} étage à côté du CDI)

Permanences au CIO

Une équipe de 12 Psy EN évolue au CIO pour vous accueillir sur RDV

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Heures d'ouverture : 9h-12h / 13h30-17h excepté le mercredi 9h-17h30
En période de vacances scolaires : 9h-12h30 / 13h30-17h du lundi au vendredi

Nadia LEMASSON
Les mardis de 9h à 12h, les mercredis de 9h à 12h (semaines paires) et les vendredis de 13h30 à 17h

Emmanuelle GUAIS
Les mercredis & les vendredis de 9h à 12h30



Les Psychologues de l'Éducation Nationale

(Psy-EN 2nd degré)

Spécialité

Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'éducation nationale, tout en gardant leur spécialité 1^{er} ou 2nd degré.

Centre d'Information et d'Orientation
21 boulevard du Grand Cerf
86000 POITIERS
05 16 52 69 68
cio-poitiers@ac-poitiers.fr

Service public gratuit